

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/08-412-1167 du 21/01/08

### **BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA) CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AERONAUTIQUE (CAEA) SESSION 2008**

Référence : Bulletin officiel de l'Education Nationale n°2 du 10 janvier 2008

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Françoise GIUSTINIANI - Tél. : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

Le registre des inscriptions est ouvert pour la session 2008, aux candidats âgés de 13 ans au moins à la date des épreuves (arrêté du 04/11/1999 publié au B.O.E.N. n°40 du 11/11/1999).

**Les candidats doivent se pré inscrire par Internet à l'adresse suivante :**

<http://www.ac-aix-marseille.fr>

(Rubriques : les examens, les inscriptions, autres)

**Du Vendredi 1<sup>er</sup> février 2008 au Vendredi 14 mars 2008**

Après avoir effectué leur pré inscription, les candidats devront imprimer **le récapitulatif d'inscription, le dater et le signer. Ce document devra être :**

➤ soit renvoyé au Rectorat DIEC 2.04, Bureau 229 Place Lucien Paye – 13621-Aix-en-Provence cedex 1, au plus tard **le Vendredi 21 mars 2008**, le cachet de la poste faisant foi. Un envoi en recommandé simple est conseillé.

➤ soit déposé à l'accueil du Rectorat au plus tard **le Vendredi 21 mars 2008 à 17h00**.

La candidature ne deviendra définitive qu'au retour du récapitulatif d'inscription au Rectorat.

Les épreuves auront lieu le **Mercredi 14 mai 2008 à 14h00** sur la base des sujets nationaux.

⇒ pour le brevet d'initiation aéronautique, durée totale des épreuves 2 h 30

⇒ pour le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique, durée totale des épreuves : 3 h 00

- 1°) Le seul matériel autorisé pour les deux examens (BIA - CAEA) est une calculatrice non programmable et non graphique.
- 2°) **En cas de réussite à un de ces examens, et afin que leur diplôme leur soit envoyé, les candidats adresseront une enveloppe format A4, libellée à leur nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur au :**

**Lycée Pierre Mendès-France Avenue Yitzhak Rabin BP 17  
13741 Vitrolles Cedex  
à l'attention de Mme Marie-Claire VERITE**

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*